



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Service hydrographique et océanographique de la marine

Direction générale

téléphone (+33) 2 98 22 05 73
télécopie (+33) 2 98 22 05 91
mél. : shom-sec@shom.fr

Adresse postale civile

13, rue du Chatellier
CS 92803
29228 BREST CEDEX 2 - France

Adresse postale militaire

BCRM de Brest - SHOM - CC 08
29240 BREST CEDEX 9

Direction des opérations

téléphone (+33) 2 98 22 15 84
télécopie (+33) 2 98 22 05 91
mél. : do-sec@shom.fr

Coordonnateur NAVAREA II

téléphone (+33) 2 98 22 16 67
télécopie (+33) 2 98 22 14 32
mél. : coord.navarea2@shom.fr

Service commercial

téléphone (+33) 2 98 03 09 17
télécopie (+33) 2 98 47 11 42
mél. : distribution@shom.fr

Internet

www.shom.eu
www.shom.fr

Certifié « ISO 9001 » pour l'ensemble de ses activités

Le SHOM héberge également le site internet de l'organisation hydrographique internationale (OHI) : www.ohi.shom.fr

Pour joindre le SHOM pour tous renseignements :
02 98 22 17 47



Service hydrographique et océanographique de la marine

Le service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)

La vocation du SHOM est de garantir la qualité et la disponibilité de l'information décrivant l'environnement physique maritime, côtier et océanique, en coordonnant son recueil, son archivage et sa diffusion, pour satisfaire au moindre coût les besoins publics, militaires et civils.

3 grandes missions

- ↳ service hydrographique national
- ↳ service de la défense
- ↳ soutien aux politiques publiques maritimes

Le SHOM est l'héritier du premier service hydrographique officiel au monde

1693
Publication du *Neptune français*

1720
Création du dépôt des cartes et plans de la marine

1886
Service hydrographique de la marine

1971
Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)

2007
Le SHOM devient EPA, placé sous tutelle du ministère de la défense

Glossaire

ACI

Association de cartographie internationale

ANEL

Association nationale des élus du littoral

CNES

Centre national d'études spatiales

CNRS

Centre national de la recherche scientifique

DGA

Délégation générale pour l'armement

ENC

Electronic navigational chart (Cartes électroniques de navigation)

EPA

Établissement public à caractère administratif

FIG

Fédération internationale des géomètres

GMES

Global monitoring for environment and security

HOM

Hydrographie, océanographie, météorologie

Ifremer

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

IGN

Institut géographique national

IRD

Institut de recherche pour le développement

OHI

Organisation hydrographique internationale

OMI

Organisation maritime internationale

POLMAR

Pollution du milieu marin (instruction du Premier ministre du 11 janvier 2006)

RCS

Rémunérations et charges sociales

SOLAS

Safety of life at sea (convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer)

SSF

Service de soutien de la flotte

ZEE

Zone économique exclusive

Les relations extérieures



Le SHOM participe activement aux réseaux de recherche français, européen et mondial par l'entretien de relations suivies avec de nombreux organismes, militaires ou civils.

Parmi les principaux partenaires nationaux du SHOM, on compte l'ANEL, le CNES, le CNRS, les directions du ministère chargé des transports, l'Ifremer, l'IGN, l'IRD, Météo-France, les Pôles mer Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur...

Dans le cadre des échanges d'informations et de données utiles à la sécurité de la navigation et aux missions de défense, le SHOM entretient des relations suivies avec ses homologues étrangers.

Représentant la France, il contribue largement aux travaux menés sous l'égide de l'OHI dont il est un des membres fondateurs (1921).

Le SHOM représente la France au sein des commissions hydrographiques régionales qui traitent des responsabilités hydrographiques et cartographiques internationales et qui favorisent, dans ces domaines, la coopération technique entre pays riverains.





Les missions du SHOM

Service hydrographique national

Le SHOM exerce les attributions de l'État en matière d'hydrographie générale au bénéfice de tous les usagers de la mer.

La sécurité de la navigation, domaine privilégié, est une obligation internationale de la France, partie à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et à la convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS).

Couverture géographique : espaces maritimes français (ZEE, 2^e rang mondial en superficie); zones placées sous la responsabilité cartographique de la France au sein de l'OHI ou en application d'accords bilatéraux avec certains États côtiers.

Le SHOM est le coordonnateur national pour le recueil, le traitement et la diffusion de l'information nautique. Il est également le coordonnateur de la zone NAVAREA II qui s'étend de la latitude d'Ouessant à celle de l'embouchure du fleuve Congo.

Le SHOM élabore les cartes marines et documents nautiques.

- Portefeuille français de 1 100 cartes (un tiers du portefeuille mondial) diffusé sur support papier ou électronique (ENC).

- Collection de 75 ouvrages (instructions nautiques, livres des feux, annuaires des marées, guide du navigateur, etc.).

Le SHOM assure la maîtrise et la mise à disposition de l'information, ainsi que la gestion et l'enrichissement de bases de données hydrographiques dans ses zones de responsabilité.

- Réalisation des levés hydrographiques.

- Entretien des bases de données correspondantes (amers, bathymétrie, sédimentologie, épaves, mesures de marées et de courants...).

Service de la défense

Dans ses domaines de compétence, le SHOM assure la satisfaction des besoins d'expertise et de soutien opérationnel de la défense en connaissance de l'environnement aéromaritime.

Recueil, centralisation, traitement et diffusion de l'information HOM (hydrographie, océanographie, météorologie) nécessaire aux opérations navales.

Élaboration de documents de synthèse.

Pilotage d'études, recherches et développements.

Capacité de conduire, avec un faible préavis, une évaluation rapide de l'environnement.

Concours à l'interopérabilité et à la maîtrise de l'information, en liaison avec les partenaires traditionnels producteurs d'informations géographiques (IGN...), océanographiques (Mercator Océan, centres OTAN...), météorologiques (Météo-France...) et les concepteurs de systèmes (DGA).

Soutien aux politiques publiques maritimes et du littoral

Le SHOM soutient les politiques publiques maritimes dans de multiples domaines.

Contribution à l'action de l'État en mer.

- Participation au comité d'analyse des observations et de prévision de la dérive de nappes (instruction Polmar).

- Expertises, études d'impacts

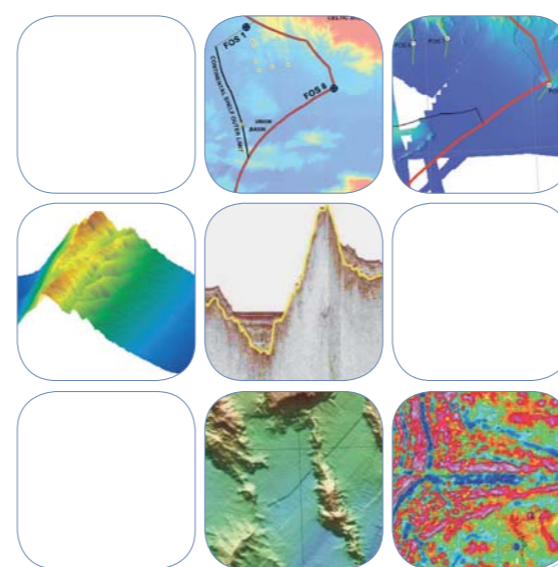
Expert en matière de délimitations et frontières maritimes.

Observation du niveau de la mer et participation aux réseaux d'alerte pour la prévention des risques et des catastrophes.

Contribution à la modélisation numérique de l'océan mondial et à son extension vers le domaine côtier (volet maritime du projet européen GMES).

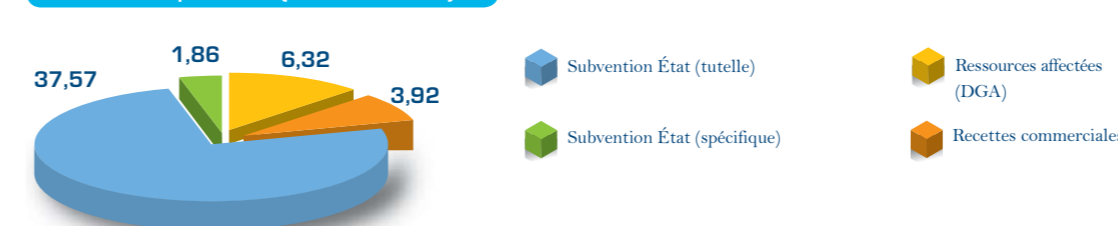
Mise à disposition d'outils et de connaissances pour la gestion intégrée de la mer et du littoral

En coopération avec l'IGN, constitution du référentiel géométrique du littoral (Litto3D®).

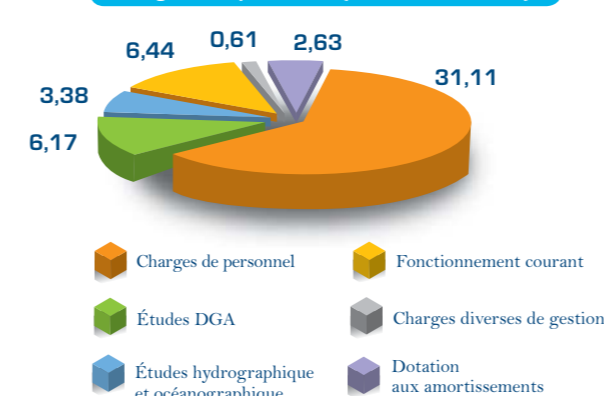


L'organisation du SHOM

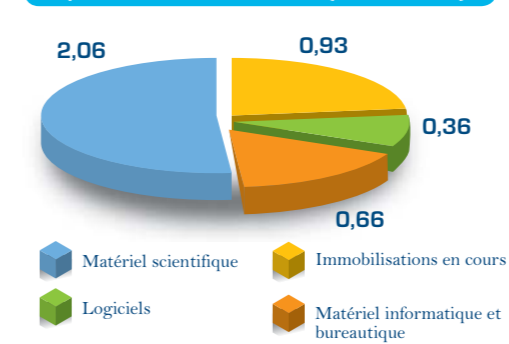
Produits d'exploitation (total : 49,7 M€)* * Chiffres 2008



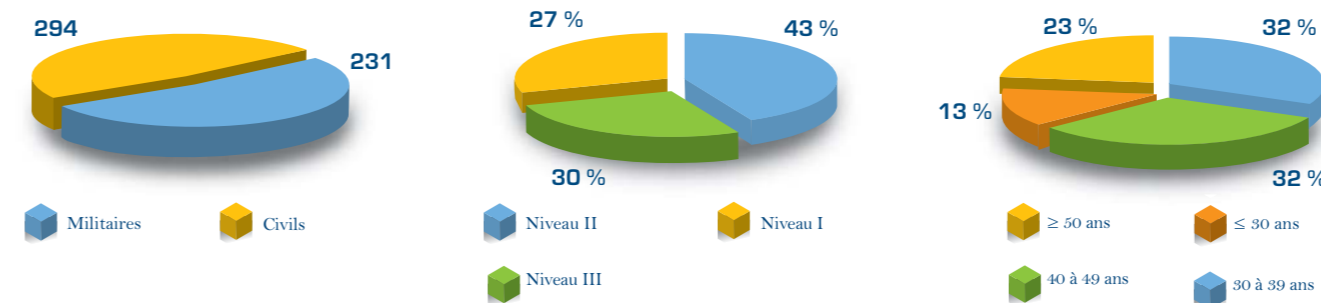
Charges d'exploitation (total : 50,35 M€)*



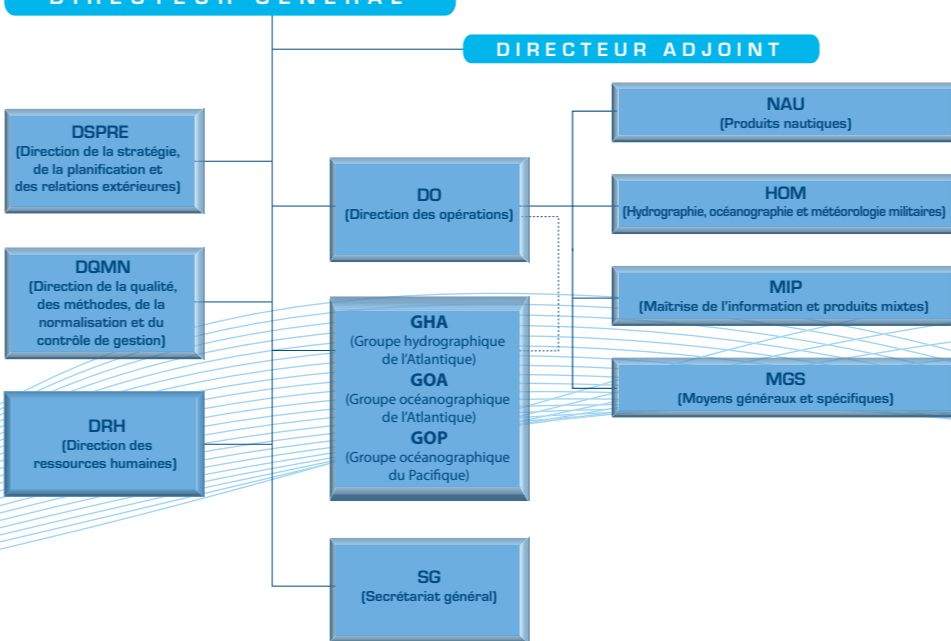
Dépenses d'investissement (total : 4 M€)*



Effectifs*



DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le conseil d'administration du SHOM

Le SHOM est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général, qui possède les qualifications reconnues par l'OHI.

Chef d'état-major de la marine

5 membres de droit issus du ministère de la défense

5 représentants des ministres chargés

Le secrétaire général de la mer

4 personnalités choisies en raison de leur compétence

4 membres représentant le personnel de l'établissement

- le chef d'état-major des armées
- le délégué général pour l'armement
- le secrétaire général pour l'administration
- l'amiral commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique
- le sous-chef d'état-major « opérations aéronavales » de l'état-major de la marine

- du budget
- de l'industrie
- des transports
- de l'environnement
- de l'outre-mer

- le directeur général adjoint de l'IGN
- le président-directeur général de Météo-France
- un représentant de l'association nationale des élus du littoral
- un représentant des Pôles mer Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 3 représentants élus du personnel civil
- un militaire nommé par le directeur général

Les navires hydrographiques et océanographiques

Le SHOM utilise cinq navires spécialisés.

Les trois bâtiments hydrographiques de 900 tonnes, *Borda*, *Laplace* et *La Pérouse* sont affectés principalement aux tâches d'hydrographie côtière et d'océanographie.

Le bâtiment hydrographique et océanographique de 3 300 tonnes, *Beautemps-Beaupré*, en service depuis décembre 2003, est cofinancé par le ministère de la défense (95 %) et le ministère de la recherche (5 %).

Depuis septembre 2005, le SHOM dispose du navire océanographique de 6 600 tonnes *Pourquoi pas ?*. Cofinancé par le ministère de la défense (45 %) et par le ministère de la recherche (55 %), il est armé par un équipage civil et est utilisé 150 jours par an par le SHOM.

